

Ain

France 2030 : 62 millions d'euros pour les premiers lauréats de l'Ain

Depuis la rentrée de septembre, le département a enregistré la plus forte progression de France parmi les projets labellisés dans le cadre du plan de réindustrialisation.

C'est une ambition nationale : rendre à la France son « aura » et permettre au pays de retrouver le chemin de son indépendance, qu'elle soit environnementale, industrielle, économique ou culturelle. Lancé en 2021 par le président de la République Emmanuel Macron, France 2030 entend répondre aux grands défis du XXI^e siècle en rétablissant l'excellence française à travers un vaste plan décliné en dix objectifs et doté d'une enveloppe de 54 milliards d'euros d'investissement sur cinq ans, « dont 29 ont d'ores et déjà été engagés », précise Maxime Beaudeau, chargé de mission auprès de la sous-préfète référente, Virginie Guérin-Robinet.

Mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde

Territoire d'excellence et souvent présenté comme le premier département industriel de France fort de ses quelque 44 000 emplois dans ce secteur en particulier, l'Ain vient de capter 62 millions d'euros dans le cadre de ce plan. Une coquette somme au profit d'une cinquantaine de

projets (48 au 31 décembre 2023, NDLR) portés par des entreprises de toutes tailles (très grandes entreprises, TGE ; petites et moyennes entreprises, PME, entreprises de taille intermédiaire, ETI) ainsi que des établissements publics et collectivités, pour leurs actions visant à mettre en place un écosystème industriel propice. À l'instar de Grand Bourg Agglomération avec « Territoire d'industrie », qui accompagne les mutations de la filière automobile ou de la communauté d'agglomération du Pays de Gex avec « Genève Innovation à Ferney-Voltaire » pour le développement d'une ZAC de 65 hectares. Le Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain (SIEA) finance pour sa part sa stratégie de développement des usages et services numériques sur le Territoire ingénieux et durable de l'Ain (Tida). La mairie d'Oyonnax, elle, mettra ses crédits à profit en faveur de son projet « FF 2024 ».

À date, l'objectif visant à produire « près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides » est celui qui a généré le plus de lauréats, avec neuf entreprises récompensées.

● **Emmanuel Marquez**

Pour en savoir plus et candidater : sur France 2030 : www.france2030.gouv.fr ; sur France 2030 régionalisé : www.france2030.auvergne-rhone-alpes.fr



L'équipementier automobile Steep Plastique a été récompensé par France 2030 pour sa chasse au gaspi sur son site de Saint-Maurice-de-Beynost. Photo Steep Plastique

Virginie Guérin-Robinet : « L'Ain s'appuie sur un écosystème favorable »

L'histoire et la vitalité du tissu industriel aindinois font du département un terrain de mise en œuvre privilégié du plan France 2030. Rencontre avec la secrétaire générale de la préfecture de l'Ain, sous-préfète de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse.

Pouvez-vous nous rappeler le contexte qui a présidé au lancement de ce plan d'investissement France 2030 ?

« À la sortie de la crise Covid qui avait été accompagnée par le plan France Relance, en 2021, il s'agissait de rendre au pays sa souveraineté industrielle et économique et d'affronter les défis environnementaux et écologiques. Ce sont les deux pieds de France 2030, un plan d'investissements massif de 54 milliards d'euros qui vise à répondre aux grands défis de la France de demain, en matière de transition écologique et de transition technologique. Il comporte deux grands axes : l'un de soutien à l'innovation



industrielle et économique, et l'autre à la réindustrialisation. En termes de crédits, 50 % de cette enveloppe sont destinés à la décarbonation de l'industrie et les autres 50 % à des acteurs émergents porteurs d'innovations. »

Quel accueil les entreprises de l'Ain lui ont-elles réservé ?

« C'est un programme national qui est piloté par les grands opérateurs de l'État (Ademe, BPI France, la Ban-

que des territoires, etc.), mais aussi les acteurs économiques et collectivités locales qui portent des projets. Au 31 décembre 2023, le département de l'Ain totalise 48 projets labellisés France 2030, c'est-à-dire qui vont bénéficier de crédits et d'un accompagnement de la part de l'État pour un montant à ce jour de 62 millions d'euros.

« Tout un écosystème prend forme avec un objectif final qui est décarboner, assurer la transition écologique et rendre à la France sa souveraineté industrielle et économique »

Ce plan s'est installé de manière assez progressive dans l'Ain, mais on constate avec satisfaction qu'il est engagé sur une belle dynamique aujourd'hui, puisqu'on dénombre 23 projets labellisés en septembre et que trois mois plus tard, nous en étions

à 48. Cela veut dire que France 2030 infuse à mesure qu'il est incarné et territorialisé. Notre rôle à la préfecture, en tant que référent, consiste à faire passer l'information auprès des élus et des acteurs industriels mais aussi d'être mobilisateurs, tant auprès des porteurs de projets, que de nos intermédiaires. C'est le cas par exemple de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) qui est au contact direct des entreprises et avec laquelle nous avons établi un partenariat important puisqu'elle se positionne en « préqualification » des projets France 2030 mais aussi en soutien de ceux qui pourront bénéficier d'un autre accompagnement. »

Quels sont les points forts, les atouts, les secteurs de pointe de notre département ?

« C'est une tarte à la crème, mais l'Ain s'appuie sur un tissu industriel très riche et diversifié. À la fois historique, ancien, traditionnel comme la plasturgie par exemple, qui doit réussir le

cap de la transformation ethnologique en mettant l'évolution technologique au service d'une industrie plus verte et décarbonée. Mais nous avons aussi dans l'Ain des industries innovantes, des filières de pointe. Autrement dit, les deux pieds de France 2030, la reconversion et le verdissement de l'industrie, l'innovation et la décarbonation. Mais à côté, nous avons d'autres dispositifs d'accompagnement comme « Territoire d'industrie », « Rebond industriel », la loi Industrie verte qui assouplit la partie réglementaire, ou le comité de réindustrialisation que préside M^{me} la préfète. C'est tout un écosystème qui prend forme avec un objectif final qui est le même, à savoir décarboner, assurer la transition écologique et rendre à la France sa souveraineté industrielle et économique. Et de ce point de vue, l'Ain se prête bien à la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures. »

● **Propos recueillis par Emmanuel Marquez**

Steep Plastique chasse ses déperditions énergétiques

Expert en injection thermoplastique, Steep Plastique est un équipementier automobile de rang 1 pour l'automobile, c'est-à-dire qu'il travaille en direct avec les principaux constructeurs. L'entreprise a été récompensée pour ses efforts en matière de décarbonation de son industrie à travers son programme « Décarb'Flash » qui répond à l'objectif n° 3 du plan France 2030, lequel tend à diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Sur son site industriel de Saint-Maurice-de-Beynost, Steep Plastique intègre 69 presses à injecter de différents tonnages. Deux actions prioritaires ont été retenues dans le cadre de ce projet : ► un plan de comptage des différentes énergies permettant de mesurer finement les consommations zone par zone ; ► l'isolation des unités d'injection des presses à injecter afin de réduire les déperditions énergétiques. « Nous consommons plus

de 10 GW d'énergie par an et nos presses sont largement contributrices », explique Sébastien Lattier, le directeur administratif et financier de Steep. « Avec la hausse exponentielle du coût de l'énergie en 2022, nous avons cherché à diminuer rapidement nos consommations sans grever notre activité. Nous avons investi une enveloppe de l'ordre de 185 000 € dans ce projet, et la subvention qui nous sera attribuée sera de l'ordre de 45 000 €. »

Repères ► Mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde : les 10 objectifs de France 2030

● Mieux produire

1. Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille.
2. Devenir leader de l'hydrogène vert.
3. Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 %.
4. Produire près de deux millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030.
5. Produire le premier avion bas carbone.

● Mieux vivre

6. Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.

7. Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain.
8. Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs.

● Mieux comprendre le monde

9. Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et mini-satellites.
10. Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant.

À Bellignat, S2P veut sécuriser les boîtiers électroniques



S2P s'est doté d'une zone anti-électrostatique, où sont testés les composants sans le moindre risque d'interférence électrique. Photo Antoine Delsart

Shift (Sustainable Technologies Enabling Future Telecom Applications) est un projet de recherche et développement de trois ans cofinancé par la Commission européenne et France 2030, dont l'initiative revient à STMicroelectronics à Grenoble. Il réunit 43 partenaires répartis dans toute l'Europe et développe des technologies innovantes de semi-conducteurs et d'emballages pour les futures applications de télécommunications en hautes fréquences de l'ère 6G et satellites. « En gros, les puces sont produites dans l'usine de semi-conducteurs de Croles, en Isère. Mais une fois posées sur les circuits imprimés, ceux-ci sont envoyés en Asie qui assure les 90 % de la production mondiale

des boîtiers plastiques dans lesquels ils sont renfermés », explique Maël Moguedet, dirigeant de la société Smart Plastic Products (S2P) à Bellignat. « Ce qui pose le double problème de la protection de nos technologies pour les puces. Et de notre souveraineté industrielle pour la fabrication de leurs enveloppes de plastique. » L'enjeu pour S2P consiste à ramener en France et à Bellignat la fabrication, au moins en partie, de ce « packaging » à haute valeur ajoutée, appelé « plastronique » parce qu'il combine à la fois la plasturgie et l'électronique. Le rôle de S2P consiste à intégrer les antennes de communication directement en 3D sur les boîtiers plastiques des composants électroniques.

Lamberet développe la remorque intelligente



Illustration DR

Dolphin est un projet collaboratif porté par Renault Trucks en partenariat avec Lamberet et le laboratoire de calculs de l'Insa Lyon, intégrant les problématiques du tracteur et de la remorque. « Jusqu'à présent, chacun travaillait de son côté », explique Gwenaél Tuet, directeur des études et service de Lamberet. « En gros, le tracteur était le maître, et la remorque son esclave. Le concept Dolphin consiste à travailler sur la communication entre les deux. Et pour ce qui nous concerne, en rendant à la remorque toute son utilité, c'est-à-dire en repensant toute son architecture électrique. » Sur un convoi complet de 16,50 m - dont 14 mètres de

remorque - le projet vise la vie à bord et la sécurité avec un cockpit futuriste où vont converger toutes les informations utiles au chauffeur. Il repense également l'aérodynamisme du tracteur et de la remorque. Et enfin la contribution de la remorque, à la fois pour la production et le stockage de l'énergie électrique au moyen d'un générateur installé sur l'essieu central de la remorque. « À travers cette communication, l'idée est de pouvoir piloter le générateur depuis le tracteur, poursuit Gwenaél Tuet. Et d'optimiser la distribution de l'énergie ainsi produite en fonction des besoins du tracteur et/ou de la remorque, par rapport à la topologie du parcours. »